

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 10 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (358v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 10 mai 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49310>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 mai 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)  
Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin informe Tisserant que Delpech lui a écrit qu'il n'a pu obtenir auprès de ses amis de Péronne des renseignements sur le juge de paix de Bray-sur-Somme. Godin pense que Collet est un simple juge de paix sans opinion politique « et par conséquent un conservateur ».

## Mots-clés

[Idées politiques](#), [Information](#)

Personnes citées

- [Collet \[monsieur\]](#)
- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieux cités

- [Bray-sur-Somme \(Somme\)](#)
- [Péronne \(Somme\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

828

Guise le 10 Mai 1877

Cher Monsieur Eiserman,

Voici ce que écrit M. Delpech concernant  
le juge de paix de Bray-sur-Somme :

" Impossible d'obtenir des renseignements sur  
le juge de paix de Bray : Mes amis de Péronne  
ne le connaissent en aucune façon."

Tout cela me fait supposer que M.  
Collet doit être un simple juge de paix et  
pas autre chose, c'est à dire un homme  
n'ayant aucune opinion politique et pas  
connaissant un conservateur.

Agreez je vous prie, cher Monsieur,  
mes sentiments dévoués.

Léon J.